Parc naturel régional de la Brenne

Journée d'échanges : « Nature et gestion de l'espace dans le Parc naturel régional de la Brenne »

Le Blanc – 25 novembre 2013

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : Un territoire qui construit son avenir sur la richesse de ses patrimoines et leur transmission aux générations futures

1.1. Poursuivre et amplifier la préservation d'une nature exceptionnelle liée aux activités humaines

1.1.1. Soutenir et promouvoir les pratiques favorables à la biodiversité

Animation de 4 sites Natura 2000

Soutenir les pratiques favorables

3 sites Directive « habitats » (ZSC)
1 site Directive « oiseaux » (ZPS)

- ZSC Grande Brenne – ZPS Brenne
- ZSC Vallée de la Creuse et affluents
- ZSC Vallée de l'Anglin et affluents

NATURA 2000

PNR Brenne :

- maîtrise d'ouvrage et présidence du copil

Animation de 4 sites Natura 2000

Soutenir les pratiques favorables

Animation Natura 2000 = actions en faveur de la biodiversité

- contractualisation / conventionnement
- suivi d'espèces et de milieux naturels
- avis sur études d'incidences
- lutte contre les espèces indésirables
- sensibilisation
- information et concertation

Contrats et conventions de gestion

Soutenir les pratiques favorables

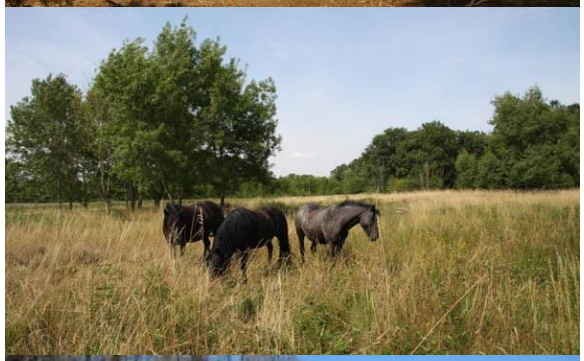

Contrats Natura 2000
« ni agricoles ni forestiers »

- 13 contrats – 7 en cours – 4 projets
- landes, prairies humides, pelouses calcicoles, prairie de fauche, gîtes à chauves-souris

Chartes Natura 2000

- 1 charte
- étang

Contrats et conventions de gestion

Soutenir les pratiques favorables

Conventions de gestion

17 conventions pour plus de 400 ha

- Pelouses calcicoles (10 sites) :
  - chantiers scolaires
  - pâturage

- Landes humides à sèches
- Marais neutro-alcalins
- Prairie à Molinie bleuâtre
- Grotte à chauves-souris

Mesures agri-environnementales

Soutenir les pratiques favorables

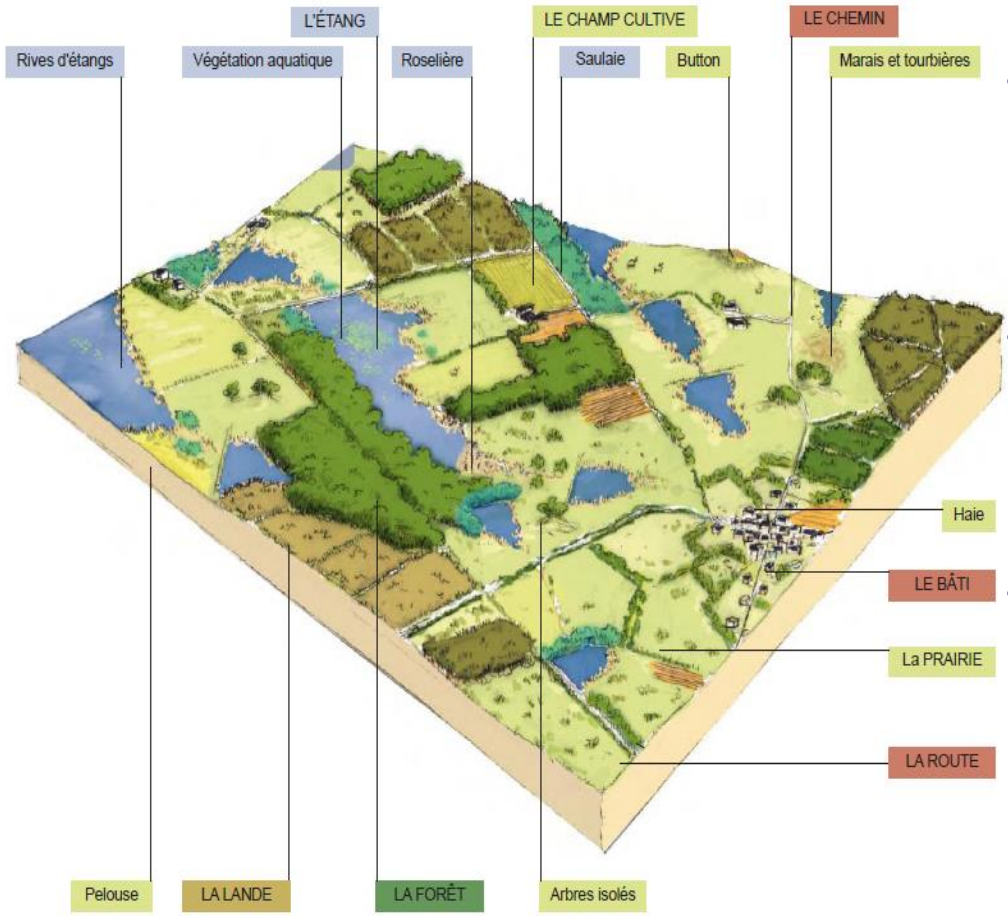

Enjeux

- Grande richesse écologique du territoire : mosaïque de milieux
- Intérêt naturaliste en centre Brenne : matrice de prairies autour des étangs
- Maintien de l'élevage extensif

Mesures agri-environnementales

Soutenir les pratiques favorables

Mesures proposées

- MATER 1 - Conserver la diversité floristique des prairies naturelles riches en fleurs
- MATER 2 - Prairies humides à Jonc acutiflore et Crételle
- MATER 3 - Habitats secs, mésophiles ou humides intéressants
- MATER 4 - Praires mésophiles de fauche
- MATER 5 - Mares
- MATER 6 - Entretien des haies
- MATER 7 - Entretien de ripisylves
- MATER 8 - Arbres isolés

Mesures agri-environnementales

Soutenir les pratiques favorables

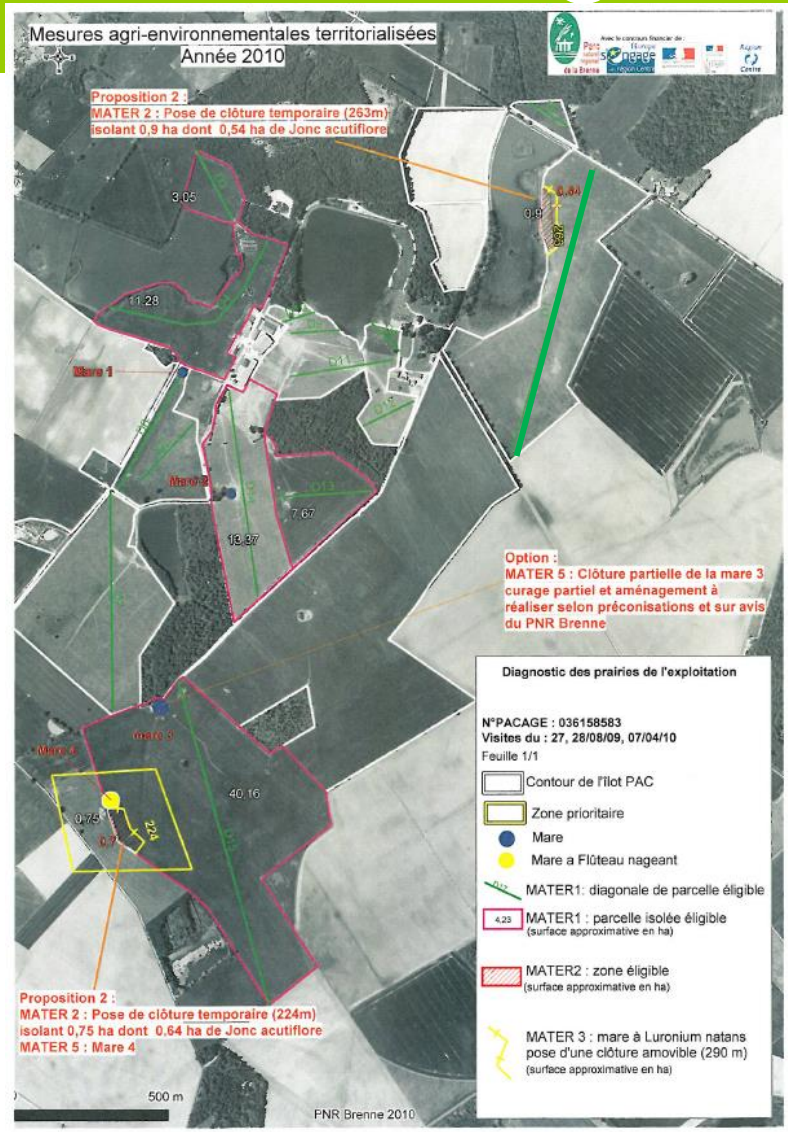

Compte-rendu à l'agriculteur

diagnostics floristiques
(diagonales)

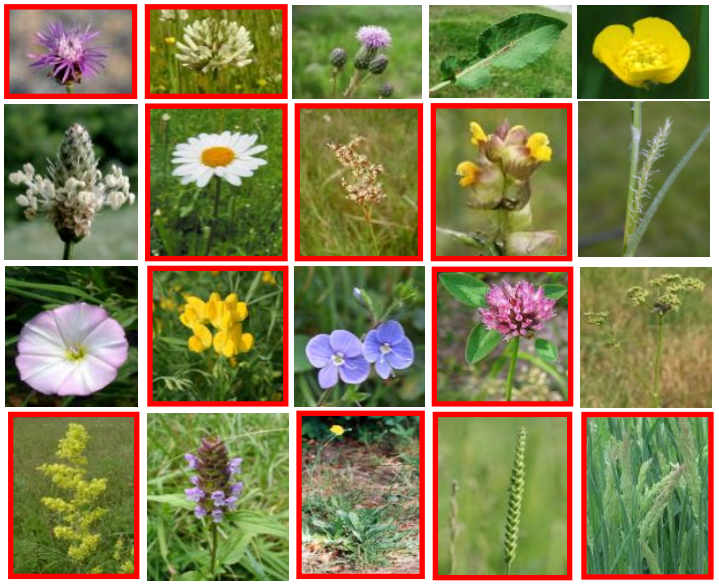

Mesures agri-environnementales

Soutenir les pratiques favorables

Bilan au 15 mai 2013

- 173 agriculteurs
- > 8 000 ha sous contrat
  - 7 900 ha pour le maintien de praires riches en fleurs
  - 280 ha de milieux naturels remarquables
- 59 mares
- 121 arbres isolés
- 31 km de haies
- 7,8 km de ripisylves
- 8 millions d'euros sur 5 ans pour le territoire du Parc

Mesures agri-environnementales

Soutenir les pratiques favorables

Nouvelle PAC 2014 – 2020 → MAEC

- Localisation : territoire à définir
  (herbagers et pastoraux / polyculture élevage / grande culture)
- Porteur de projet - Opérateur Agri-Environnemental
- Construire un projet de territoire partagé :
  - dimension agricole
  - dimension environnementale
- Des diagnostics à prévoir
- Des échelles différentes :
  - **Exploitation** (vs système)
  - Les anciennes mesures : (démarche de progrès…)
  - Les **nouvelles mesures** : infrastructures Agri-Enviro. (bocage, haies…) et les MAEC ZH

Concours « Prairies fleuries »

Soutenir les pratiques favorables

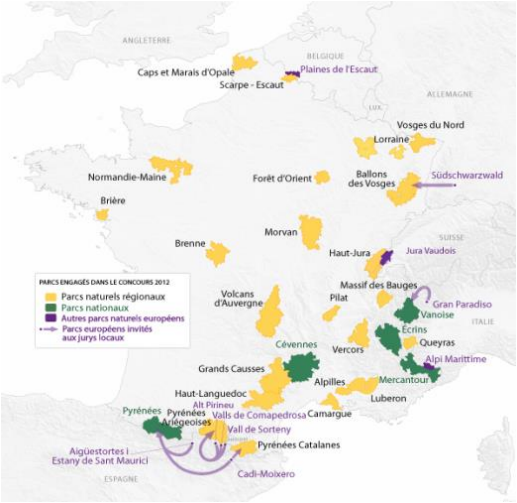

En 2012 : 3ème concours

2 Epreuves

Un jury

Des agriculteurs

2010 : 19
2011 : 15
2012 : 14
2014 : ?

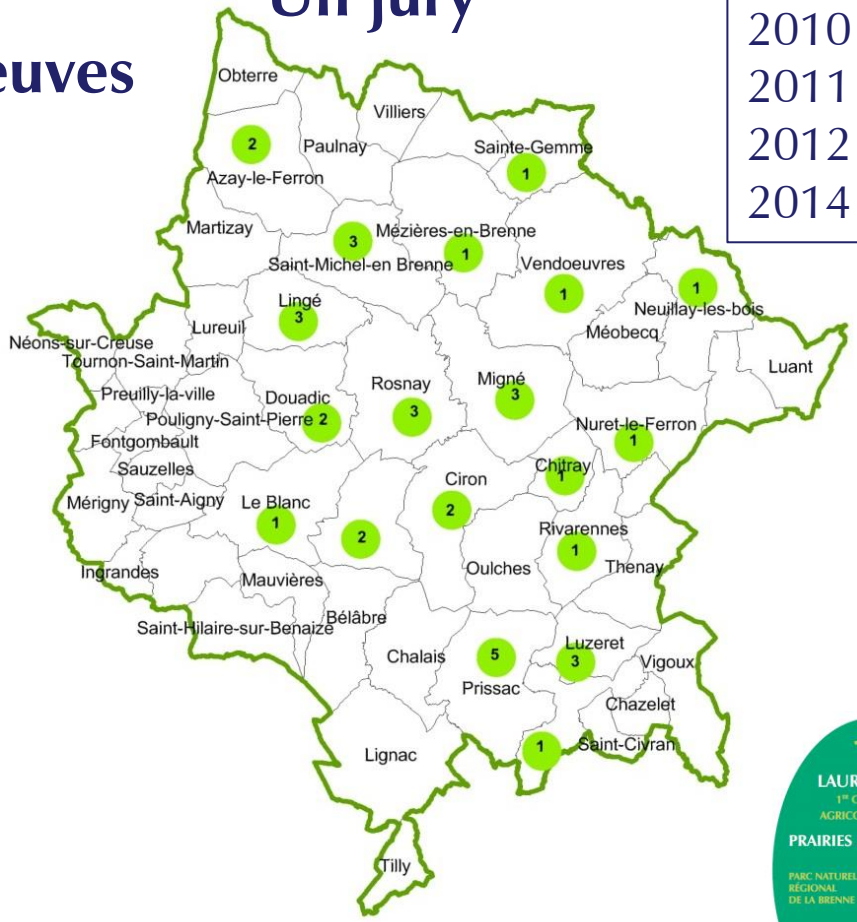

GRTgaz

Mesures aqua-environnementales

Soutenir les pratiques favorables

MAE étang

- mise en place en 2010
- 11 propriétaires
- 25 étangs - 420 ha
- de 1 000 à 5 000 € par contrat et par an

M1 Réalisation d'un plan de gestion
M2- volet a Conservation des habitats naturels
M2- volet b Restauration de la végétation
M2- volet c Entretien des abords
M3 Analyses d'eau
M4 Analyse de sédiments
M5 Assec (1 x par contrat)
M6 Espèces végétales envahissantes
M7 Espèces animales ayant des impacts négatifs sur les étangs

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR SUR LA RICHESSE DE SES PATRIMOINES ET LEUR TRANSMISSION AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

1.1. Poursuivre et amplifier la préservation d'une nature exceptionnelle liée aux activités humaines

1.1.2. Mettre en œuvre une gestion conservatoire pérenne des espaces remarquables et restaurer les milieux naturels dégradés

Réserve naturelle régionale Foucault - Massé

Gestion des espaces remarquables

Périmètre de la Réserve Naturelle Régionale (RNR)

- **4 propriétaires :**

1. Étangs Foucault - PNR Brenne,1996
2. Étang Thomas - région Centre, 2010
3. Étang Massé – CEN Centre, 2012
4. Ferme de Bois-Retrait – Privé, 2012

Périmètre proposé au classement 285 ha

Périmètre en négociation : 47 ha

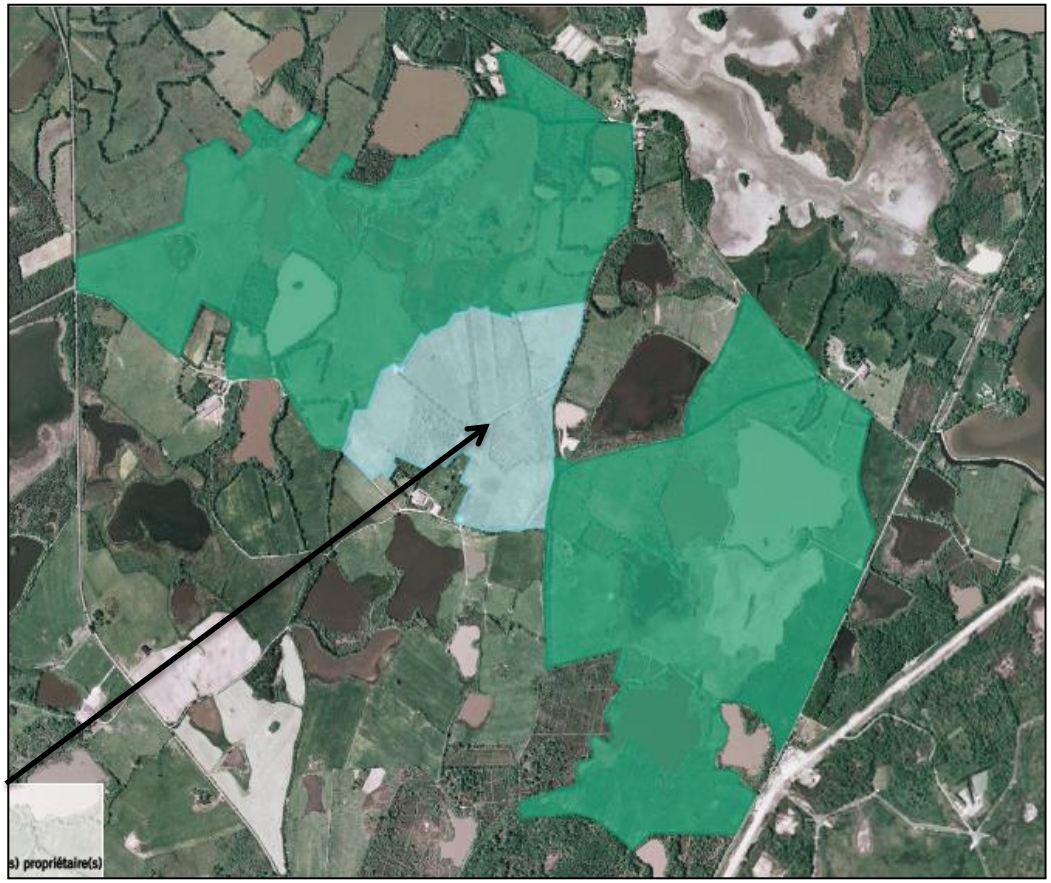

Réserve naturelle régionale Foucault - Massé

Gestion des espaces remarquables

Des habitats naturels caractéristiques de la Brenne

Réserve naturelle régionale Foucault - Massé

Gestion des espaces remarquables

Une faune et une flore remarquable

Plusieurs dizaines de sites de ponte

Plus de 40 espèces remarquables

Réserve naturelle régionale Foucault - Massé

Gestion des espaces remarquables

Un paysage ouvert et entretenu

- tir du Cormoran sur Massé (pas de dortoir sur Foucault)

- 9 étangs gérés en pisciculture sans intrant
- Ex. Foucault : environ 1,8 tonne de poissons pour 10 ha (pas de carpe)

Réserve naturelle régionale Foucault - Massé

Gestion des espaces remarquables

Un Comité Consultatif de Gestion

- Composition :
  1. la région Centre
  2. les partenaires institutionnels et associatifs
  3. les usagers et les propriétaires riverains
- Mission :
  1. accompagner la rédaction du plan de gestion
  2. participer à la mise en œuvre du plan d'action
  3. évaluer les objectifs de la réserve

Un classement prévu au printemps 2014 après avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Réserve naturelle régionale Foucault - Massé

Gestion des espaces remarquables

Un gestionnaire issu de 2 structures

Conservatoire d'espaces naturels Centre

Parc naturel régional de la Brenne

- assure la surveillance de la réserve
- coordonne les suivis et les inventaires naturalistes
- pilote et réalise les travaux de gestion
- accueille le public
- rencontre et informe les usagers et les riverains

Espaces naturels communaux

Gestion des espaces remarquables

Réseau des ENC

- 26 sites communaux prospectés
- inventaire, réalisation d'une fiche par site pour la gestion et la valorisation
- conventions de gestion tripartites avec 19 communes

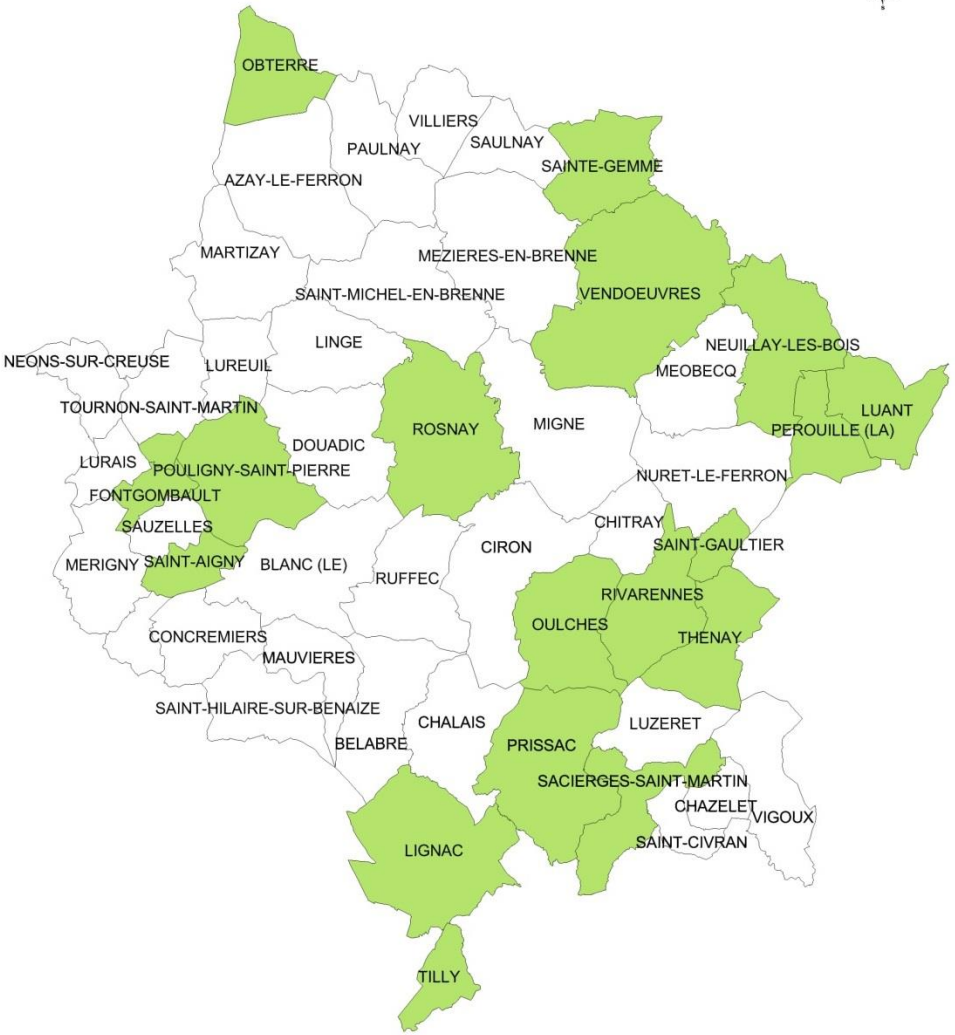

Indre Nature

Opération Nénuphars

Restaurer les milieux dégradés

Restaurer les végétations aquatiques des étangs

- Un constat partagé :
  - régression des végétations dans les étangs
  - intérêt de ces végétations

- Réponse à un appel à projet
- Choix de plantation de nénuphars
- Création d'un copil et de groupes de travail
- Contact des propriétaires

Opération Nénuphars

Restaurer les milieux dégradés

La mise en œuvre de l'opération

- Printemps 2012 et 2013 : inventaires botanique, ornithologique, ERL…
- Automne-Hiver 2013 : création d'exclos
- Février-Mars 2014 : arrachage et plantation des rhizomes
- Automne-Hiver 2014 : création d'exclos, mise en nourrice de rhizomes
- Février-Mars 2015 : plantation des rhizomes

Opération Nénuphars

Restaurer les milieux dégradés

L'opération en quelques chiffres

- 50 étangs et 30 propriétaires en convention
- Montant total : environ 270 000 euros pour 3 ans
- 5 400 rhizomes
- Création de 149 exclos de protection des nénuphars
  - 4 000 piquets, 9 km de grillage…

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : Un territoire qui construit son avenir sur la richesse de ses patrimoines et leur transmission aux générations futures

1.1. Poursuivre et amplifier la préservation d'une nature exceptionnelle liée aux activités humaines

1.1.3. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et prendre en compte les déséquilibres liés aux espèces à problèmes

Brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Lutter contre les EEE

Rôle de la brigade

- **Limitation des effectifs d'Écrevisse rouge de Louisiane (ERL)**
  - Piégeage et aide aux propriétaires
  - Suivi de l'évolution des populations d'ERL
  - Veille sur les sites en périphérie de foyers

- Actions sur autres espèces invasives
  - Le Ragondin/ Rat musqué
  - La Jussie
  - Le Myriophylle du Brésil

Brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Lutter contre les EEE

Piégeage de l'ERL

- Soit réalisé directement par la Brigade avec l'accord du propriétaire
- Soit réalisé par le propriétaire lui-même ou le garde : convention signée entre le Parc et le propriétaire pour le **prêt de nasse**

→ **57** conventions signées avec les propriétaires (870 ha d'eau)

- Chaque propriétaire communique ses résultats de capture

- Capture et destruction à l'aide de **400** nasses réparties sur le territoire

Brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Lutter contre les EEE

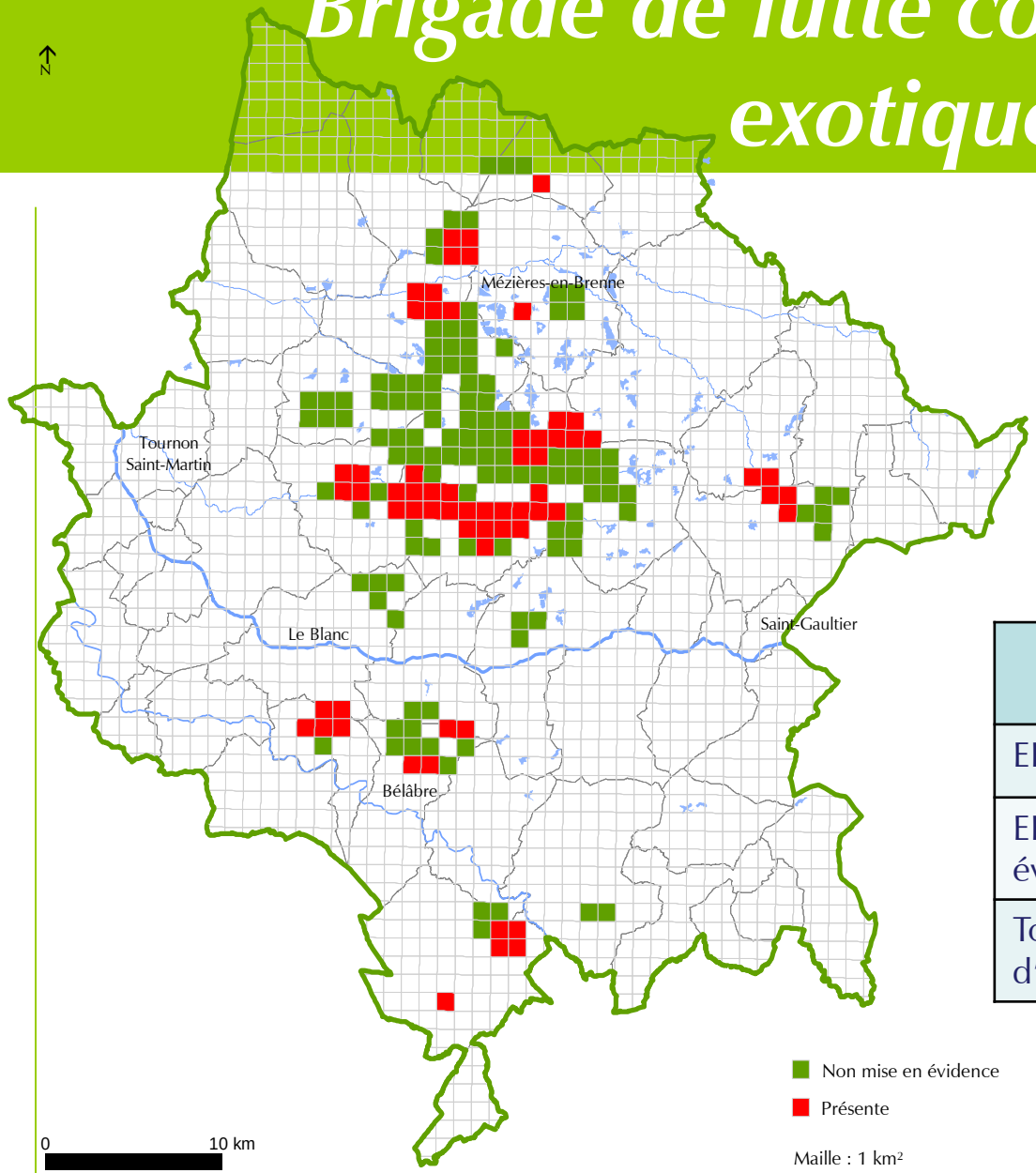

Répartition de l'ERL

	Nombre de plans d'eau	Surface (ha)
ERL présente	**109**	**590**
ERL non mise en évidence	**267**	**1 771**
Total des plans d'eau connus	**376**	**2 361**

Source : PNRB Brenne – nov. 2013

Brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Le piégeage en chiffres

109 plans d'eau touchés par L'ERL (Nov 2013)

- 28 étangs piégés par la Brigade
- 65 étangs piégés par les propriétaires et gardes
- 1 étang et 2 mares piégés par les agents de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine
- 13 étangs non piégés (pas de volonté des propriétaires)

→ plus de 245 000 écrevisses capturées et détruites

Lutter contre les EEE

Opération « poissons carnassiers - Écrevisse rouge de Louisiane »

Lutter contre les EEE

Trouver une méthode de lutte complémentaire au piégeage

Volet 1 - 2013

- *Etude des interactions poissons-écrevisses*
  - INRA de Rennes (mésocosmes)

→ espèces, taille, association de poissons à privilégier :

Brochet, Sandre, Anguille, Perche, Carpe et Ecrevisse rouge de Louisiane

Opération « poissons carnassiers - Écrevisse rouge de Louisiane »

Lutter contre les EEE

Volet 2 – de fin 2013 à 2015 en Brenne

- *Test de l'efficacité du piégeage en étang contrôlé et de l'impact des poissons carnassiers sur les ERL*

	2013/2014	2014/2015
Etang 1	Assec	Empoissonnement carnassiers fourrage + piégeage
Etang 2	Empoissonnement carnassiers x 2 , fourrage + piégeage	Empoissonnement carnassiers x 2 fourrage + piégeage
Etang 3	Empoissonnement Carnassier + piégeage	Empoissonnement Carnassier + piégeage
Etang 4	Empoissonnement petits carnassiers + piégeage	Empoissonnement petits carnassiers + piégeage

Opération « poissons carnassiers - Écrevisse rouge de Louisiane »

Lutter contre les EEE

- *Etude du comportement de l'Écrevisse rouge de Louisiane lors de vidanges d'étangs*

→ **Intérêt de cette Opération = combiner les deux méthodes de lutte :** piégeage/empoissonnement

Autres expérimentations ERL 2014

Lutter contre les EEE

- **Comparaison : Nasses – Verveux**

- Nasses

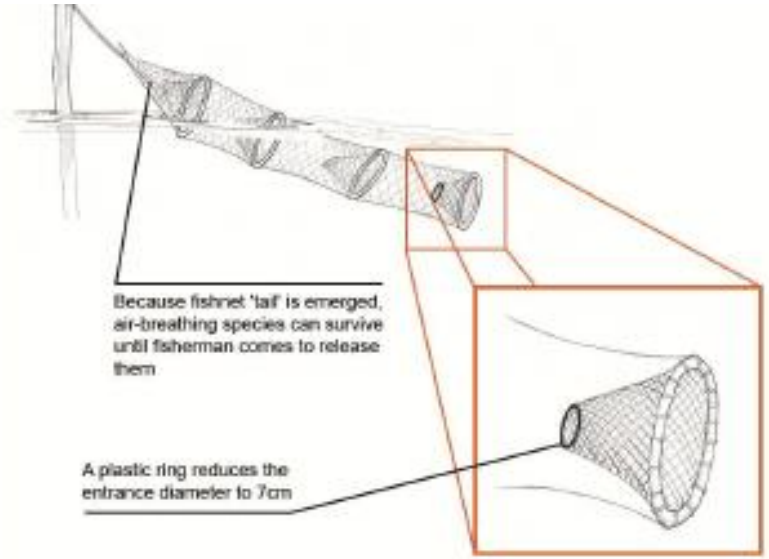

- Verveux

- **Poursuite de test d'appâts**

Lutte contre la Jussie

Lutter contre les EEE

Suivi des stations de jussies

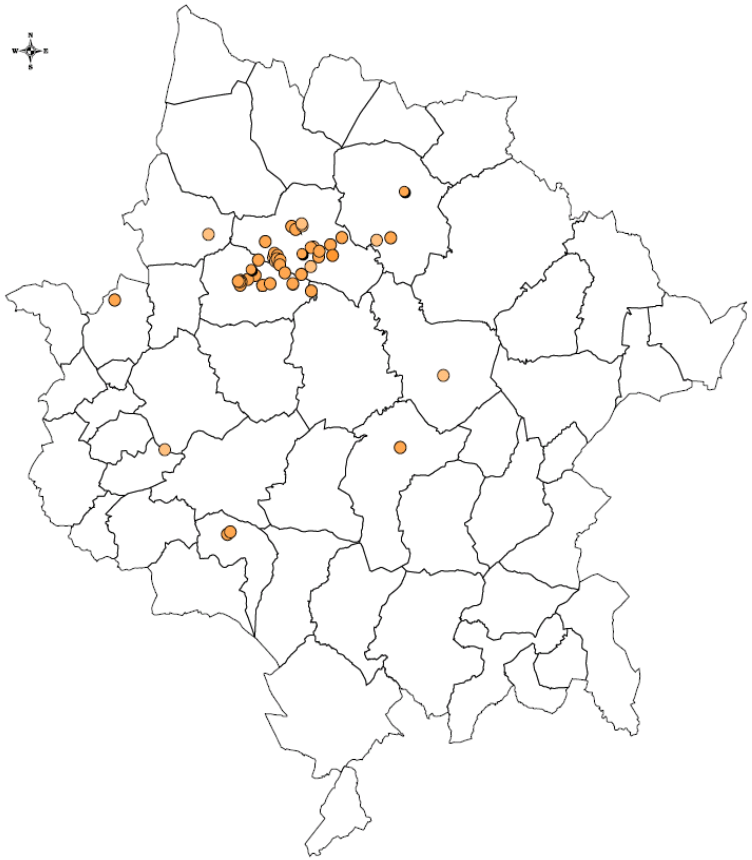

- 37 stations connues de jussies sur le site Natura 2000 « Grande Brenne » (2013 et 2014)
  - 18 stations vérifiées en 2013

Lutte contre la Jussie

Lutter contre les EEE

Tests de méthodes de destruction

- feu / bâche / paille / brande

Lutte contre la Jussie

Lutter contre les EEE

Évaluer et reconstruire la stratégie de lutte : « Opération jussie » 2014

- Prospections complémentaires
- Stratégie de gestion concertée par petit bassin versant
- Suivi sur plusieurs années
- Sensibilisation et information

Grand Cormoran

Espèces à problèmes

Programme « cormoran »

- Coordination des comptages hivernaux
- Participation aux comptages
- Comité de suivi

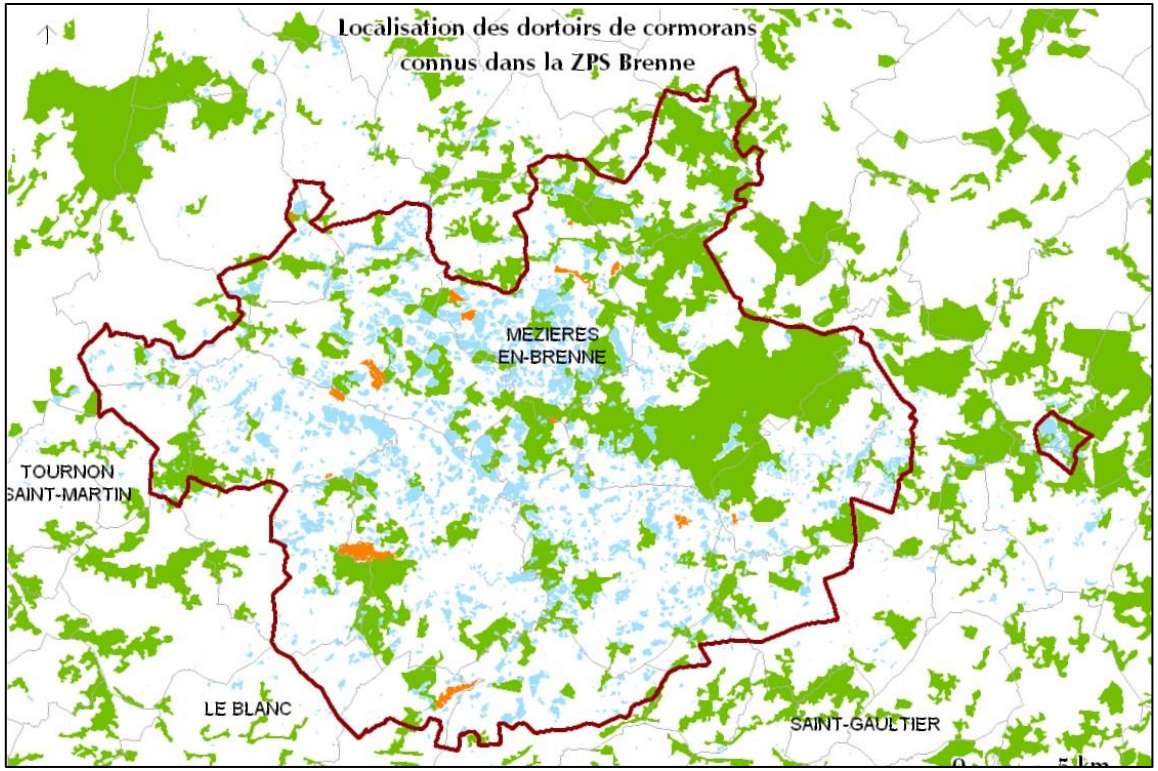

Localisation des dortoirs - 2012

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : Un territoire qui construit son avenir sur la richesse de ses patrimoines et leur transmission aux générations futures

1.2. Agir pour la qualité des ressources naturelles

1.2.1. Préserver et, au besoin, restaurer la qualité de l'eau et des zones humides

CTMA Creuse et affluents

CTMA Creuse et ses affluents

Objectif :
Améliorer l'état de nos rivières d'ici 2015 (directive cadre sur l'eau)

- Claise : après un CRE, le SIAMVB mettra en œuvre un CT en 2014
- Anglin : contrat en projet
- Creuse : démarche engagée par le PNR Brenne, à l'échelle du bassin de la Creuse à l'aval de Roche-Bat-l'Aigue, depuis fin 2011

CTMA Creuse et affluents

Qualité de l'eau et des zones humides

Périmètre

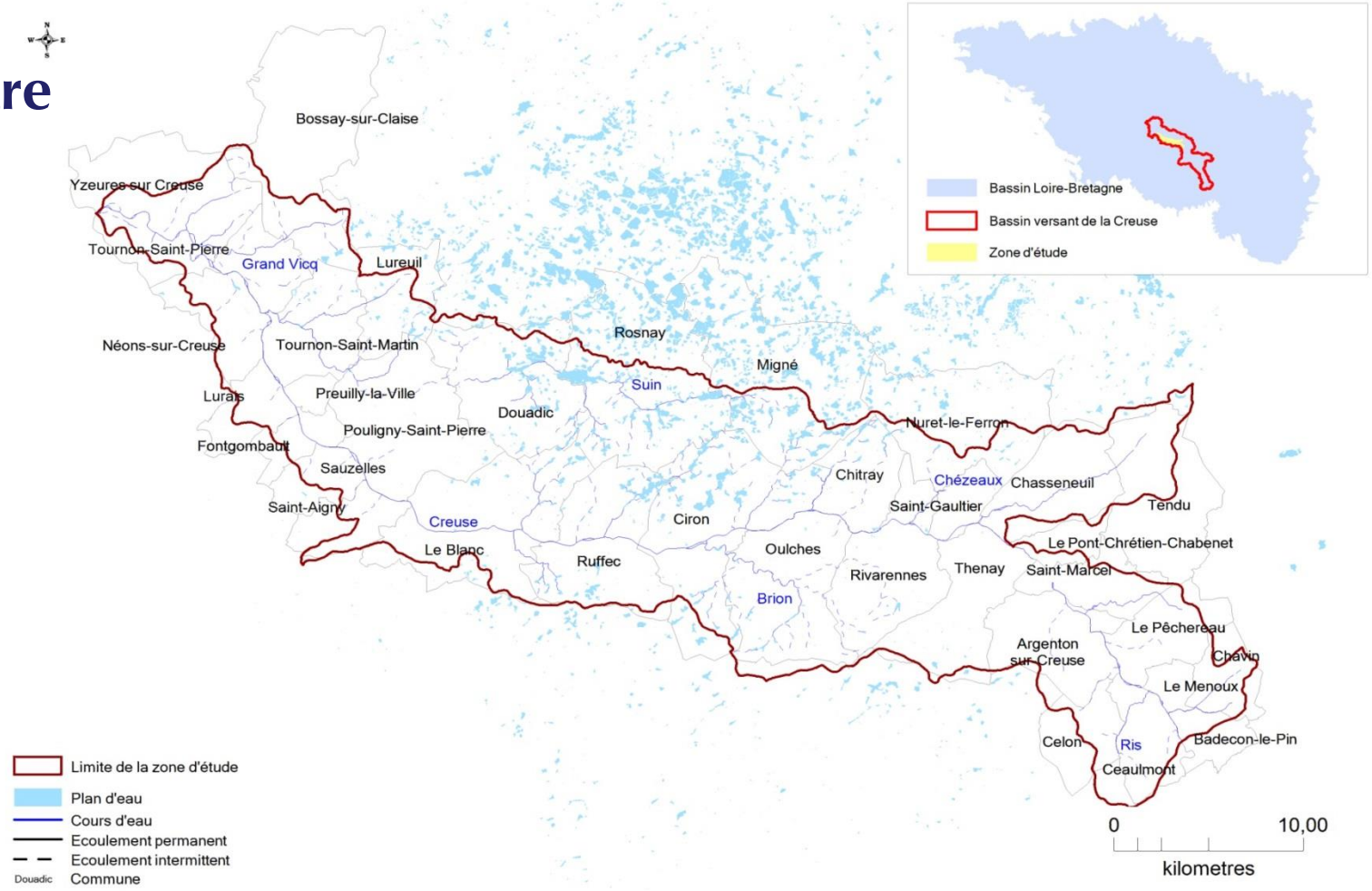

CTMA Creuse et affluents

Qualité de l'eau et des zones humides

Remédier aux problèmes identifiés

en prenant en compte les activités socio-économiques et le patrimoine présent

- Qualité écologique :
  Morphologie des cours d'eau
- Qualité chimique
  Risque pesticide
- Autres problématiques
  Continuité écologique

CTMA Creuse et affluents

Qualité de l'eau et des zones humides

Déroulement

2011

- Initiation du projet par le PNR :
  - Concertation des partenaires et des maîtres d'ouvrages
  - Élaboration du marché public et délibération des collectivités

2014

- Étude préalable :
  - État des lieux partagé
  - Programme d'actions et financement

2015

- Contrat territorial :
  - Travaux de restauration
  - Travaux d'entretien
  - Communication
  - Suivi et évaluation

  } Ensemble des partenaires et maîtres d'ouvrages

2020

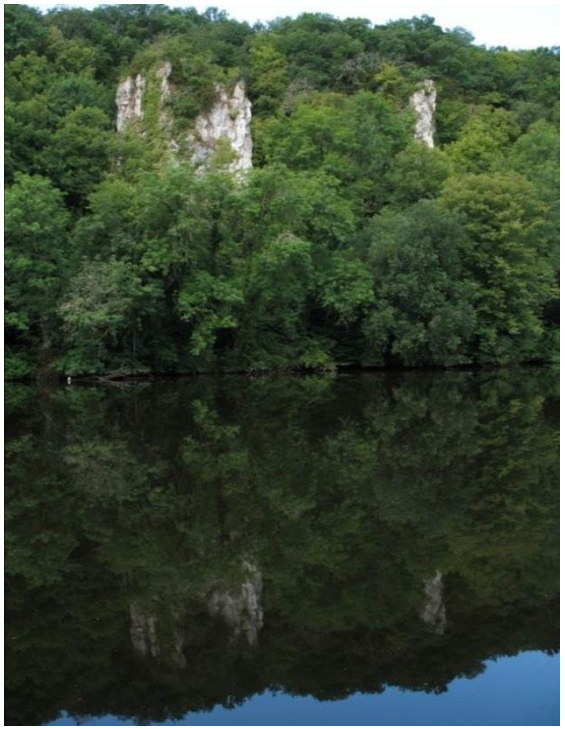

Projet de CT Zones humides

Qualité de l'eau et des zones humides

Prendre soin des zones humides (ZH) du Parc

- Constat
  - territoire riche de nombreuses ZH : mares, marais, tourbières, queues d'étang
- Finalité
  - élaborer un plan d'action associant les acteurs du territoire et permettant de répondre aux principales problématiques du territoire en matière de biodiversité et de qualité de l'eau liée aux zones humides
- Priorité aux milieux humides et aquatiques de la zone Ramsar Brenne

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : Un territoire qui construit son avenir sur la richesse de ses patrimoines et leur transmission aux générations futures

1.4. Maintenir les équilibres d'aménagement et d'occupation de l'espace

1.4.3. Préserver et restaurer les continuités écologiques

Trame verte et bleue

Préserver les continuités écologiques

Pourquoi ?

- Lois Grenelle 1 et 2 → **Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) :**
  - 1/100 000
  - prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT).
- SRCE Centre : en cours d'élaboration et sera soumis à enquête publique en 2014

- **Déclinaison de cette démarche à un niveau local** (Pays)
  - échelle plus fine (1/25 000)
  - pas de valeur réglementaire
  - outil d'aide à la décision

Trame verte et bleue

Préserver les continuités écologiques

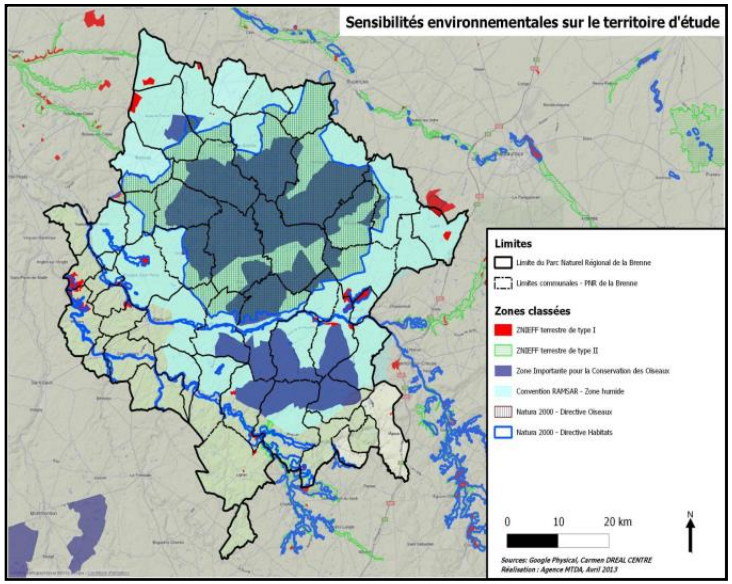

La démarche en Brenne

- lancée le 20 septembre 2013 avec la première réunion du **copil TVB**

- mission d'étude confiée à un **prestataire extérieur**, MTDA associé à Symbiose Environnement :
  1. élaboration de la **cartographie du réseau écologique et définition des secteurs à enjeux**
  2. élaboration du **programme d'actions**

Trame verte et bleue

Préserver les continuités écologiques

1er temps: la cartographie

- Identifier le **réseau écologique** constitué :
  - des **réservoirs de biodiversité**
  - des **corridors écologiques**
- Identifier les **secteurs à enjeux** (à préserver ou à restaurer)

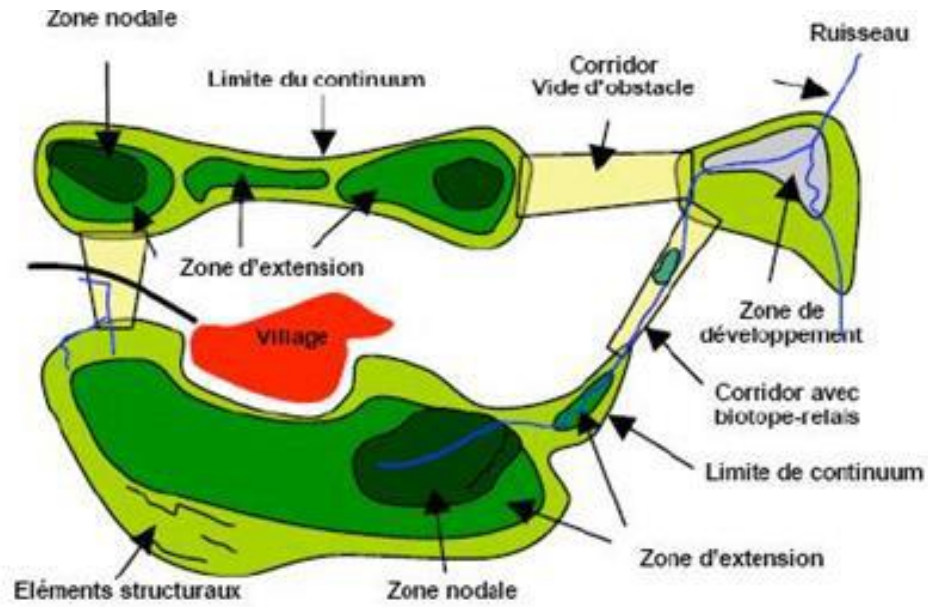

- Approche de terrain avec les acteurs locaux (**comité technique**)
- Calendrier : **février 2014**

Trame verte et bleue

Préserver les continuités écologiques

2ème temps : le programme d'actions,

un temps essentiel de la démarche

- But : faire émerger des actions concrètes adaptées au territoire :
  - reconstitution de linéaires de haies
  - aménagement de passages pour la faune sauvage
  - restauration de milieux dégradés, etc.
- Repose sur l'implication des acteurs du territoire (**ateliers thématiques**)
- Rédaction des **fiches action et** d'un **guide des outils** (planification, règlementation, gestion contractuelle, maîtrise foncière…)
- Calendrier : **Juin 2014**

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : Un territoire qui construit son avenir sur la richesse de ses patrimoines et leur transmission aux générations futures

1.5. Faire progresser la connaissance et la mettre au service de la dynamique du territoire, agir pour la sensibilisation aux patrimoines

1.5.2. Poursuivre et amplifier les programmes de recherche et d'inventaires scientifiques du patrimoine naturel

Modernisation des ZNIEFF

Inventaires du patrimoine naturel

Une méthode dédiée en « Grande Brenne » - 2002 -

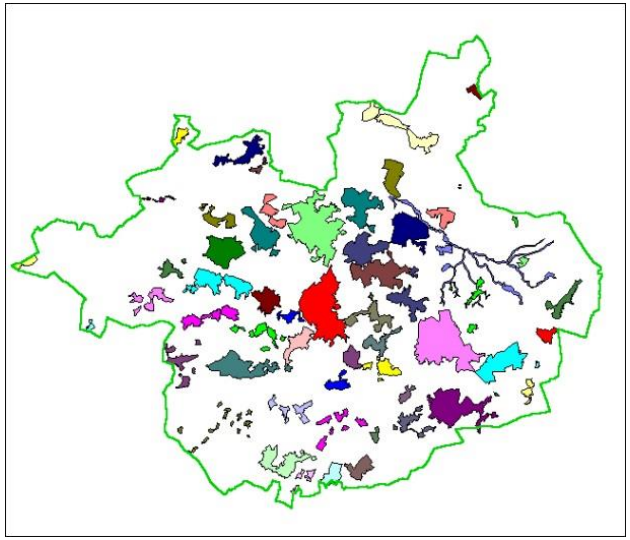

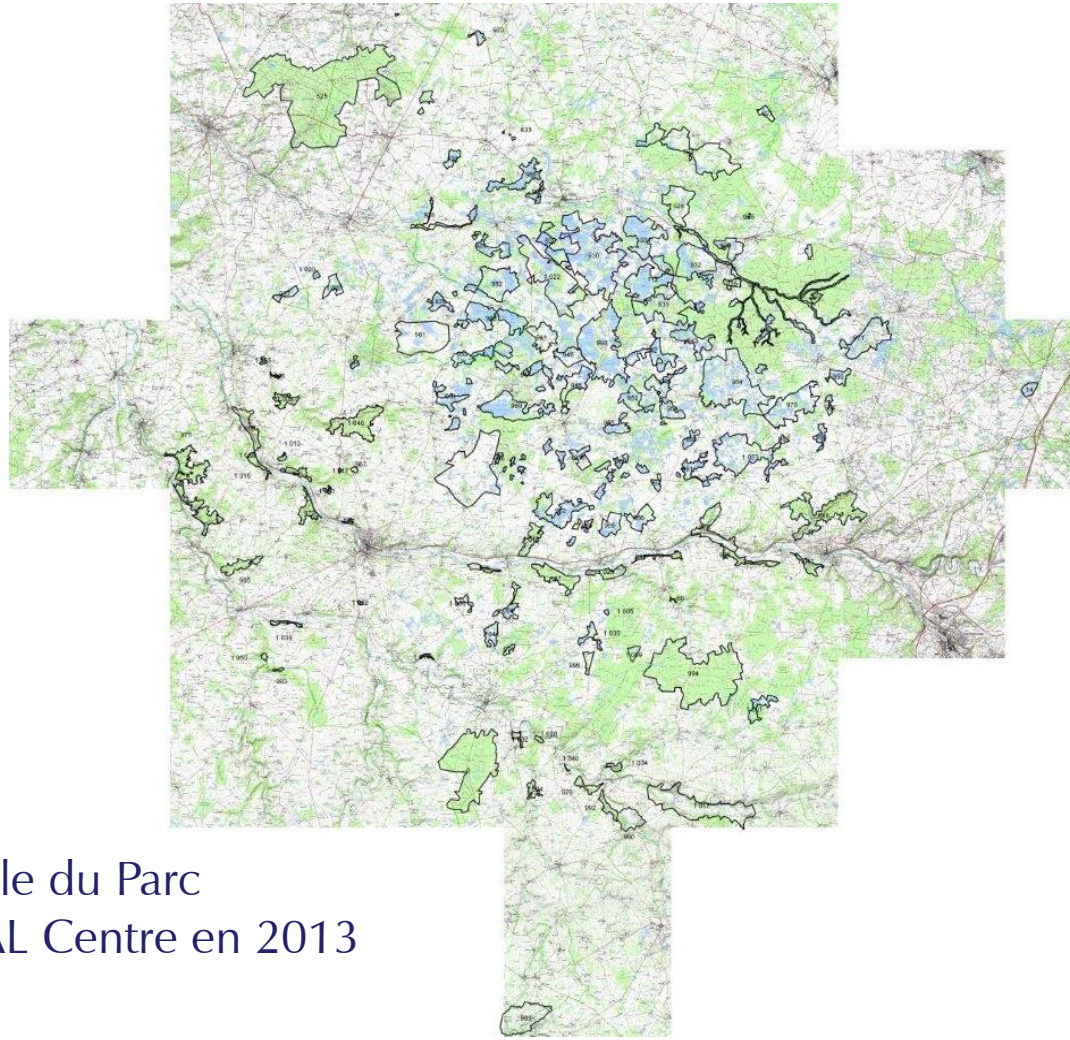

- 120 ZNIEFF identifiées à l'échelle du Parc
- 70 ZNIEFF transmises à la DREAL Centre en 2013

Suivis d'espèces et d'habitats

Inventaires du patrimoine naturel

Cistude d'Europe

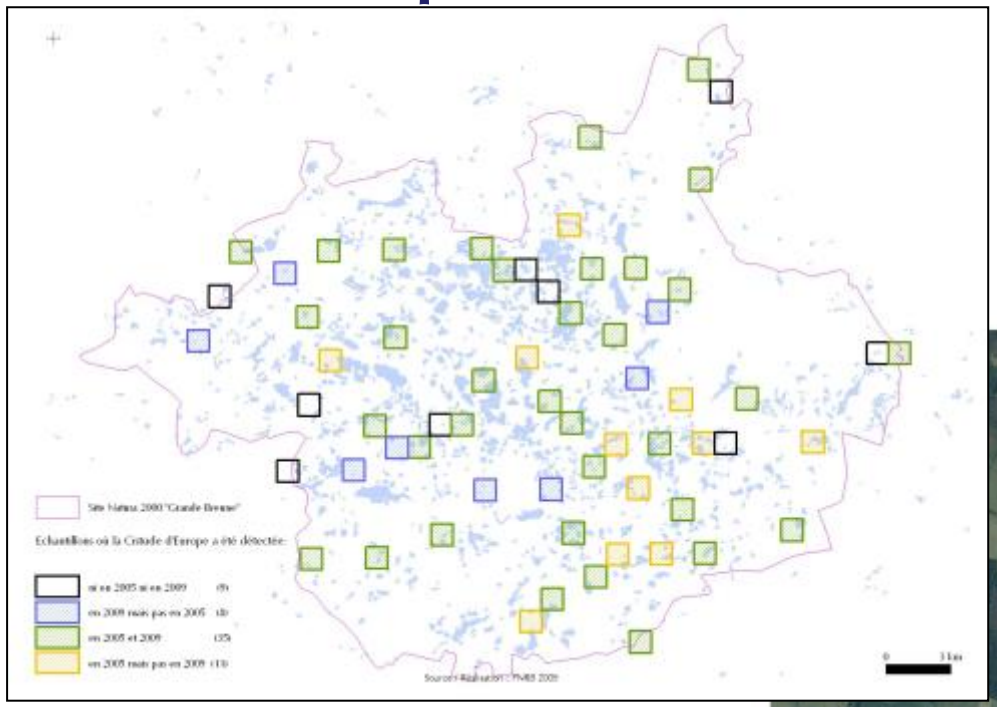

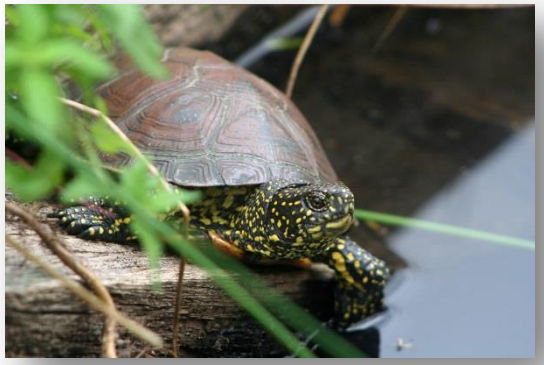

Suivi annuel pendant 10 ans

(2014 = 7ème année)

- 2012 : Cartographie de l'habitat terrestre

Suivis d'espèces et d'habitats

Inventaires du patrimoine naturel

Laineuse du Prunellier

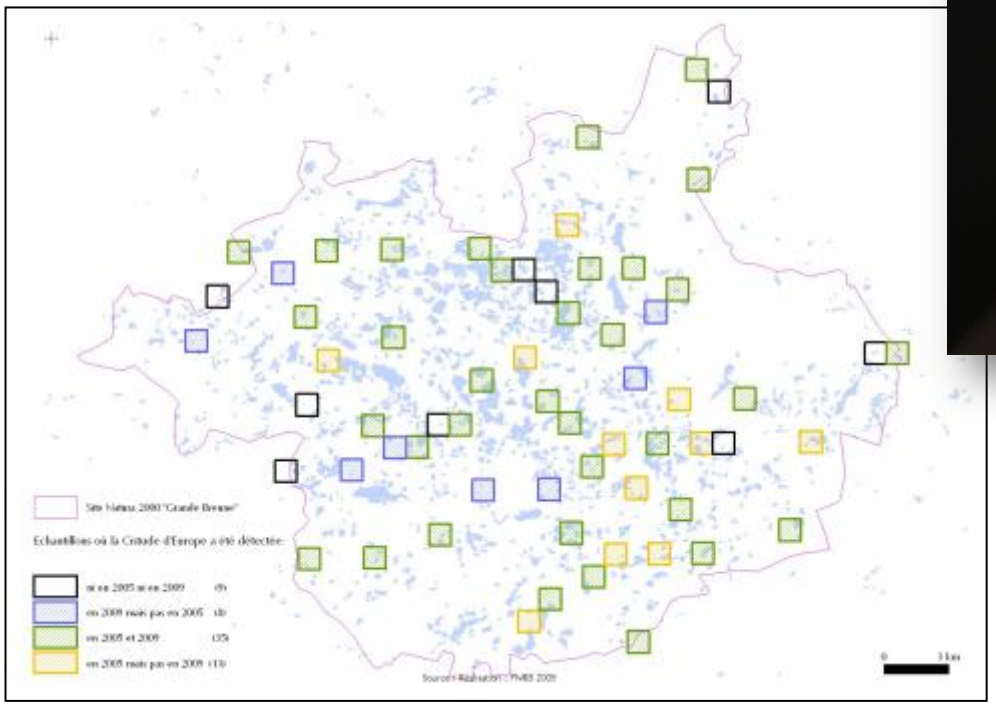

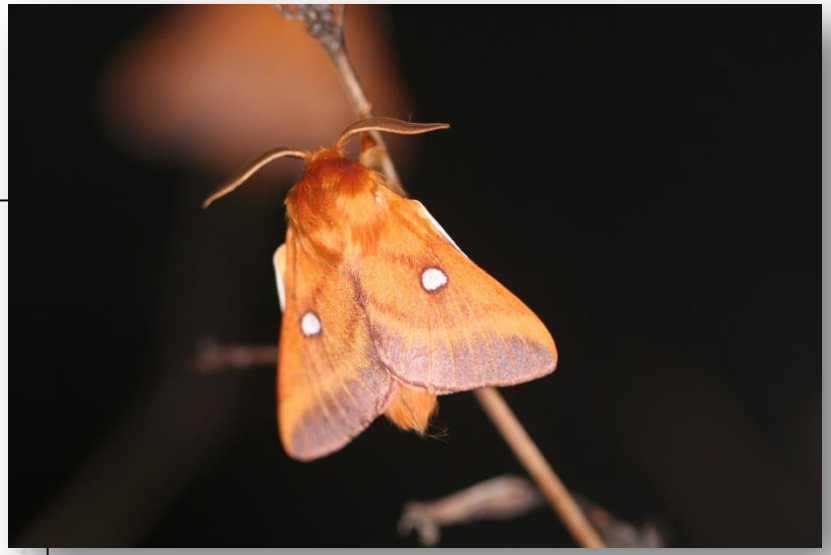

Suivi annuel pendant 10 ans ?

(2014 – Test)

Suivis d'espèces et d'habitats

Inventaires du patrimoine naturel

Caldésie à feuilles de Parnassie

Cécile Hélan
Stage long de deuxième année – Cursus ingénieur agronome
AgroParisTech
Mai – novembre 2011
La Caldésie à feuilles de Parnassie
Actualisation des inventaires et élaboration d'un plan d'actions
Organisme d'accueil : Parc naturel régional de la Brenne
Maître de stage : François Pinet, chargé de mission en écologie
Tuteur : Jean-Pierre Henry, enseignant-chercheur à AgroParisTech

Etat des lieux réguliers

2003 / 2009 / 2011 / 2014

28 stations / Parc

Suivis d'espèces et d'habitats

Inventaires du patrimoine naturel

Flûteau nageant

77 stations en 2004

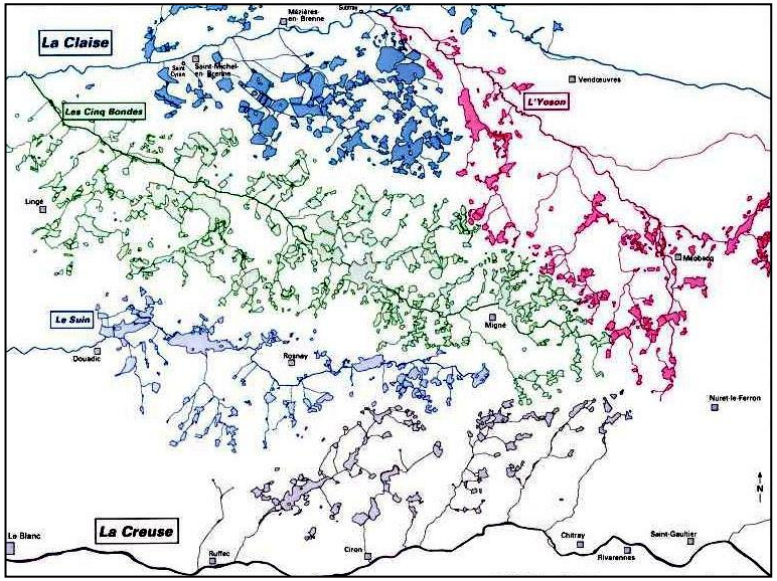

Méthode de suivi R. Lansdown (2002)
Par bassin versant (2014)

Suivis d'espèces et d'habitats

Inventaires du patrimoine naturel

Inventaire communal des chiroptères

Vespertilion (à oreilles échancrées)

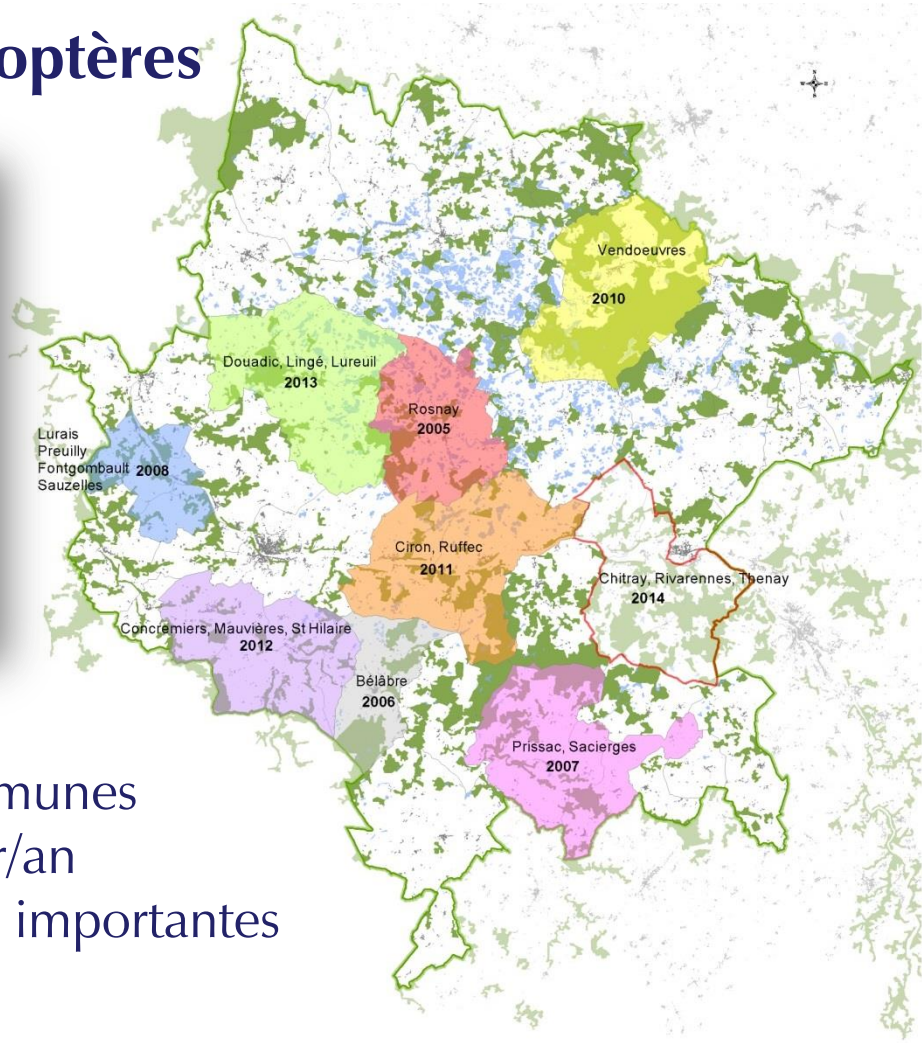

- 8 années de prospection – 17 communes
- environ 950 bâtiments à prospecter/an
- 60 colonies trouvées dont plusieurs importantes

Observatoire naturaliste

Inventaires du patrimoine naturel

Système d'information géographique

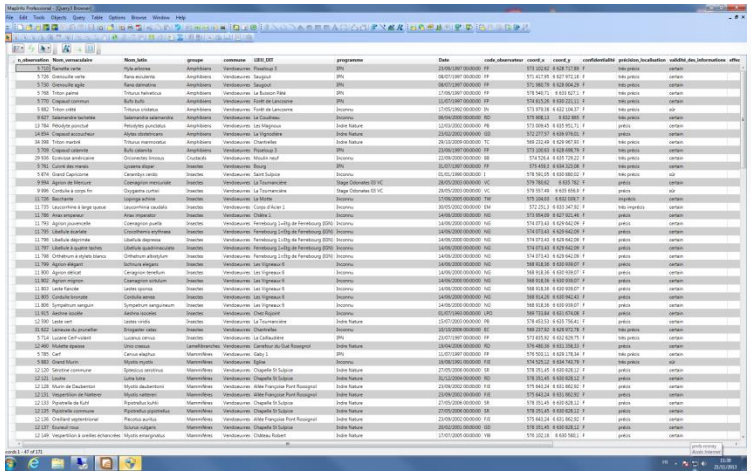

Observations faune - Vendœuvres

- 35 000 données Faune, Flore, Habitats patrimoniaux
- Échanges de données :
  - Indre Nature, ONCFS…
- Passage au Lambert 93

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 1 : UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR SUR LA RICHESSE DE SES PATRIMOINES ET LEUR TRANSMISSION AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

1.5. Faire progresser la connaissance et la mettre au service de la dynamique du territoire, agir pour la sensibilisation aux patrimoines

1.5.4. Construire pour les jeunes un parcours suivi d'éducation au territoire

Animations à la Maison de la nature

Éducation au territoire

La Maison de la nature et de la Réserve

- ouverture en 2002
- 16 000 visiteurs / an
- plusieurs espaces

Indre Nature

Réserve Naturelle CHERINE

LPO

Education au territoire

Éducation au territoire

La Maison de la nature, un outil de sensibilisation pour les enfants du territoire…

- Des plus petits aux plus grands
- Conception et réalisation de :
  - projets pédagogiques,
  - d'ateliers nature lors des Foulées du Parc, Rallye des 4ème
- Partenariats

Parc naturel régional de la Brenne

CHARTE DU PARC 2010-2022

AXE 2 : Un territoire qui affronte les nouveaux défis et agit pour le développement économique local, en s'engageant dans la performance environnementale

2.2. Conforter l'offre et miser sur un tourisme durable porteur de développement local dans une démarche permanente de qualité

2.2.1. Faire du Parc une destination d'excellence pour le tourisme de nature

L'accueil et animations tout public

Tourisme de nature

La Maison de la nature : sensibilisation du grand public

- Un accueil réalisé par des animateurs nature
- Des animations aux thématiques et publics variés (naturalistes, familles, personnes âgées…)
- Vers un label de qualité : Qualinat